

Concours d'accès aux Instituts Régionaux d'Administration

Nom de l'IRA : IRA de Metz

Nature du concours (interne, externe, 3e voie) : Externe

Epreuve : Composition

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

Sujet: les politiques publiques françaises de lutte contre le chômage sont-elles adaptées ?

Aux lendemains de la Seconde Guerre mondiale, Charles De Gaulle affirmait: "on atteint les 500 000 chômeurs, ce serait la révolution!". Aujourd'hui, avec les 3 millions de chômeurs au sens du BIT (Bureau International du Travail), la révolution rêvée par De Gaulle est loin. La réalité n'est pas la même non plus: la population active a évolué, tout comme l'ouverture de la France au monde.

La population active, selon l'INSEE représente plus de 29,7 millions de français. Elle est composée de personnes âgées de 15 à 65 ans exerçant une profession ou voulant en exercer une. Elle ne prend pas en compte les étudiants.

Les chômeurs (9,5% de la population active) sont l'ensemble des personnes sans activités souhaitant travailler. Cependant, deux statistiques sont aujourd'hui comparables: celle de l'INSEE (calculée selon les modalités du BIT) et celle du pôle emploi. L'INSEE considère un chômeur, une personne n'ayant pas travaillé durant la semaine de référence et étant disponible dans les 15 jours. En revanche, le pôle emploi (fusion de l'ANPE (recherche) et de l'Asedic (aides sociales de l'emploi) en 2005 dans une question d'efficacité du guichet unique) prend en compte toutes les catégories de chômeurs en les classant par type. La catégorie A reprend la définition du BIT alors que les autres catégories B, C et D prennent en compte toutes les situations de chômeurs (la D par exemple regroupe les chômeurs étant dans l'incapacité de travailler). Pôle emploi compte alors (toutes catégories confondues) 6 millions de chômeurs.

En France, plus de 10 000 créations et suppressions d'emplois ont lieu par jour. Le mouvement doit être accompagné par l'Etat. De plus, l'apparition des Ntic (Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication)

ont profondément modifié l'emploi français. En effet, dans les années 1990, le secteur industriel représentait plus de 30% de l'emploi, aujourd'hui, ce secteur emploie 14% des actifs. Les Ntic ont permis l'explosion des services et du secteur tertiaire (75% de l'emploi). En outre, l'emploi s'est féminisé (49% des emplois sont occupés par des femmes).

Le chômage, aujourd'hui résulte de l'inadéquation entre l'offre (les actifs) et la demande d'emploi (les entreprises). Selon les économistes, le chômage peut être classique (salaires trop élevés par rapport à la demande), volontaire (temporaire, le temps pour l'actif de trouver un autre emploi), frictionnel (l'offre et demande coïncident pas), structurel (éloignement de l'emploi par manque de formation par exemple)...

Par conséquent, le chômage est aujourd'hui un problème complexe pour les autorités publiques. Combattre une cause du chômage nécessite une action particulière par l'État. Il faut donc que ce dernier ait conscience de toutes les modalités qui l'entourent : la mondialisation, les mutations technologiques de l'emploi, la paupérisation des travailleurs... Tout en étant encadré par l'Union Européenne et ses objectifs de 75% d'actifs au travail.

C'est pourquoi, nous pouvons nous demander dans quelle mesure la France est-elle toujours l'acteur principal de lutte contre le chômage? Nous venons tout d'abord que l'État reste le soutien majeur des actifs en recherche d'emploi (I), cependant, la mondialisation du processus de production fait perdre la gouvernance française face au maintien de l'emploi (II).

I - Les actifs: acteurs essentiels de leurs carrières professionnelles épaulés par l'État.

Selon Gøsta Esping Andersen, la France a un système social corporatiste. L'aide est possible sans concert d'avenir contracté précédemment. Pourtant, de nombreuses aides sociales de l'emploi sont aujourd'hui sans nécessité d'avenir (dité auparavant (B)). L'État accompagne les actifs et les rendant plus flexible (A).

A - Éviter l'hystérie à tout prix: rendre les actifs plus flexibles face aux entreprises.

Les économistes Prie et Pörringer exposent que les actifs occupés sont segmentés en deux parties. En effet, le secteur primaire représente tous les emplois stables, bien rémunérés et sous concert d'une formation. En revanche, le secteur secondaire réunit tous les autres emplois où l'insécurité règne. Les deux secteurs sont malheureusement cloisonnés. C'est pourquoi, il est nécessaire pour l'État d'encadrer et de protéger le secteur secondaire. D'ailleurs, 50% des personnes n'ayant pas obtenu le baccalauréat sont au chômage. La formation semble alors être l'élément clé du retour à l'emploi. La loi de 1988 intitulée "liberté de choisir son avenir professionnel" encourage fortement la formation des actifs dont l'apprentissage (7% des étudiants actuellement comparés aux 40% en Allemagne). Les savoirs fondamentaux et spécifiques à l'entreprise sont complémentaires et nécessaires pour répondre à la demande des entreprises. En outre, plus de 25% des jeunes de 15-25 ans sont au chômage. Cette population, sans expérience est fragile face à l'emploi. En effet, les "NEET" (acronyme anglais représentant les sans emploi et sans formation) ne rentrent pas dans les critères imposés par les entreprises et sont souvent très éloignés de l'emploi. Pourtant, 50% des formations sont financées par les entreprises elles-mêmes, éloignant encore plus les chômeurs de l'emploi. La catégorie de population des 54-65 ans est également un groupe sensible face à l'emploi. En effet, les politiques de pré-retraites lancées dans les années 1980 pour inciter les personnes en fin de carrière à laisser leur place aux jeunes sans emploi ont stigmatisé une population voulant travailler. D'ailleurs, l'Union Européenne insiste pour que cette tranche d'âge reste plus longtemps en emploi. Les actifs âgés peuvent être éloignés de l'emploi par les mutations technologiques. Pourtant, par des politiques d'incitation, l'emploi des seniors est passé de 40% en 2003 à 60% aujourd'hui.

Afin d'accompagner les actifs éloignés de l'emploi, de nombreux dispositifs tels que les contrats unique d'insertion ont été mis en place. Dans le secteur privé et public, des aides généreuses offertes aux employeurs permettent de créer des postes aidés accompagnés d'une formation. Enfin, les gouvernements successifs suivent la tendance européenne de la "flexisécurité". Née au Danemark, elle permet des emplois plus souples adaptés aux besoins des entreprises. Il faut pour cela un régime indemnitaire favorable aux chômeurs ainsi qu'un accompagnement efficace de retour à l'emploi pour pouvoir protéger les actifs. En contrepartie, les licenciements doivent être plus souples.

B. les politiques inactives du chômage : un soutien de l'Etat pour tout citoyen

L'économiste Keynes base sa théorie sur la relance par la demande. En effet, pour lui, les entreprises prêtent attention à la demande effective (demande anticipée sur le futur) pour pouvoir adapter leur production. En stimulant la demande, l'Etat peut envoyer des signaux positifs aux entreprises (l'effet multiplicateur). C'est pourquoi, aux lendemains de la Seconde Guerre mondiale, la Sécurité Sociale est née (1945). Elle permet une protection face à tous risques sociaux (dont le chômage). Elle permet donc une stabilité relative des revenus pour pouvoir consommer. Keynes considère que le chômage involontaire est possible : il faut donc protéger les chômeurs pour les aider à retrouver de l'emploi. La philosophie de la protection sociale de l'emploi en 1945 a évolué. En effet, auparavant, les chômeurs pouvaient toucher des indemnités qu'en cas d'une cotisation antérieure. Pourtant, les crises successives des années 1970, 1980 des chocs pétroliers et de la fin des 30 glorieuses mettent en évidence le problème du non retour à l'emploi avant la fin des indemnités. C'est pourquoi, le Revenu Minimum d'Insertion (1988) puis le Revenu de Solidarité Active (2009) permettent aux chômeurs de pouvoir toucher un revenu de base. Malgré que certains parlent d'une "trappe à l'inactivité", le RSA permet une protection sur la base de la citoyenneté de tous chômeurs en fin de droits. Le RSA, contrairement au RMI est divisé en deux parties : le RSA socle (revenu sans activité) puis le RSA activité. Ce dernier avait un taux de non-recours élevé (55%) c'est pourquoi il a été changé en 2013 en prime d'activité. Cette prime peut être demandée par un membre par foyer dans la limite de toucher 1,6 fois le Smic. Ce changement permet d'éviter une stigmatisation présente auparavant.

Concours d'accès aux Instituts Régionaux d'Administration

Nom de l'IRA : IRA de Metz

Nature du concours (interne, externe, 3e voie) : Externe

Epreuve : Composition

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

D'ailleurs, cette prime a été réactualisée lors de la mise sociale des gilets jaunes de l'an passé. Cette mise sociale est la traduction d'un "ras le bol" général des travailleurs pauvres. En effet de nombreuses professions sont peu payées ou ne sont pas à temps plein. Plus d'un million de français (1,6 million) sont victimes du halo du chômage. Cette catégorie représente les personnes voulant travailler plus mais qui sont dans l'incapacité de trouver mieux. Cette situation concerne plus les femmes (10% d'entre elles). Il faut tout de même rappeler que 14% des français vivent sous le seuil de pauvreté (déterminé à partir de 60% du revenu médian).

En 1991, Lionel Jospin déplorait la fermeture d'une mine Michelin causant la perte d'emplois d'une centaine d'ouvriers et expliquait que "l'Etat ne peut pas tout faire". En effet, malgré une politique sociale de l'emploi très importante, l'Etat se trouve parfois face à un mur et une réalité plus complexe : la mondialisation.

II - la France face à la mondialisation : une part relative de pouvoir aux profits des firmes multinationales

Les politiques de relance par la demande développées par Keynes sont altérées par l'ouverture de l'économie. En effet, la mondialisation amène souvent une fuite des capitaux et donc de la demande interne. Ici, nous allons voir la suprématie des firmes multinationales (FNM) sur les politiques d'emploi.

(A) puis nous venons que l'Etat amène tout de même à trouver des solutions plus ou moins efficaces d'attractivité du territoire et des actifs français (B).

A - les FMN: des entreprises apatrides avides de profit fragilisant l'emploi français

Selon l'économiste Say, "l'offre crée sa propre demande". Ici, nous partons du raisonnement inverse de Keynes. Les entreprises créent un produit, qu'elles implantent sur un marché, la création d'emploi dépend donc des entreprises. Aujourd'hui, selon une analyse classique du chômage, la France n'est pas attractive pour les entreprises car elle est trop coûteuse. L'impôt sur les sociétés par exemple est de 33% actuellement alors qu'en Irlande il n'est que de 12,5%. En outre, la contrepartie d'une protection sociale généreuse est son coût. Les FMN aujourd'hui s'implantent là où elles trouveront le plus d'avantages. De plus, elles calculent également où elles peuvent le plus survivre. Par exemple, en France, une entreprise sur deux fait faillite lorsqu'elle essaie de s'ouvrir à l'exportation alors qu'en Allemagne, une entreprise sur deux est toujours exportatrice au bout de 10 ans. La France dispose de peu de spécialisations où elle excelle (aéronautique, luxe). En outre, elle préfère se spécialiser dans des produits de moyenne gamme (comme l'automobile) alors que les pays émergents tels que les BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud) peuvent également produire des biens de qualité moyenne avec un coût du travail moins élevé. La France, est sous influence de l'Union Européenne. Celle-ci privilégie les consommateurs plutôt que des champions européens. En effet, dans un souci de monopole probable, la Commission Européenne a refusé la fusion d'Alstom et Siemens en début d'année. Hors, la survie d'entreprises sur le marché international dépend de la taille face aux concurrents. La France souffre également d'une déindustrialisation vers les pays émergents. Elle se retrouve alors avec des milliers d'ouvriers au chômage, peu qualifiés par des professions en essor telles que les services à la personne ou les professions liées aux NTIC. De nombreux anciens bassins d'emploi tels

que le Nord (secteur industriel du charbon) deviennent alors des régions où le chômage et la pauvreté battent des records. La course à la propriété infligée par l'État rend la mobilité des chercheurs d'emploi encore plus complexe.

B. Les politiques actives du maintien de l'emploi: stimuler les entreprises pour créer de l'emploi

Par politique active d'emploi, on entend les politiques d'incitation à la création et au maintien de l'emploi. En revanche, les politiques inactives de l'emploi sont les aides sociales accordées aux chômeurs. Ici, malgré la prééminence des firmes comme agents créateurs ou destructeurs d'emploi, l'État a su s'adapter. En effet, la France est souvent reprochée pour ses salaires élevés gonflés par les cotisations pour les aides sociales. Pourtant, la France est également très productive et en bonne santé. La protection sociale permet aux salariés d'être en meilleure forme et donc productif. De plus, malgré des salaires élevés, la France est la 4^{ème} destination des Investissements Directs à l'Étranger au monde. Ces investissements permettent alors le maintien d'emploi. La France est également gage de qualité et de recherche: elle consacre plus de 2% de son PIB (produit intérieur brut) à la croissance. D'ailleurs, la France doit rendre son territoire attractif: par synergie privé/public, entreprise/école elle permet par ses pôles de compétitivité la création d'emploi. L'économiste Krugman (prix Nobel de 2008) explique par ailleurs que les économies d'échelle telles que des infrastructures routières permettent à un pays de se spécialiser. Il faut alors que l'État investisse dans l'attractivité de son territoire pour attirer des entreprises. Elle peut également faciliter l'installation en rendant des territoires sans fiscalité (zones blanches). Par exemple, à Toulouse, le pôle de compétitivité aéronautique regroupe lycées professionnels, universités, recherches privées et entreprises dans un même secteur. Le groupe européen Airbus permet donc de défier le géant américain Boeing. D'ailleurs, le projet de loi de finance de 2020 prévoit l'augmentation du budget "enseignement et recherche" de plus de 500 millions d'euros.

Enfin, l'autorité publique s'est également concentrée sur ses launes. En effet, à partir de 2012, l'État a décidé de diminuer les cotisations patronales afin de rendre les salaires plus compétitifs. Entre le pacte de responsabilité et le CICE (Crédit d'Impôt sur la Compétitivité des entreprises), l'État a drastiquement diminué le coût des cotisations sociales au départ.

jusqu'à 1,6 fois le SMic, aujourd'hui parfois même jusqu'à 3,5 fois le SMic. Ces politiques ont également été utilisées bien plus tôt en Allemagne qui était à l'époque "le grand malade de l'Europe". Aujourd'hui, l'Allemagne est la première puissance européenne mais avec beaucoup de travailleurs pauvres. En France, ces politiques permettent le maintien à l'emploi voire la création d'emploi. Cependant, il semblait que les réductions des cotisations soient utiles jusqu'à 1,6 fois le SMic et non jusqu'à 3,5 fois le SMic (qui sont des salaires déjà très élevés qui sont peu influencés par le coût de leur salaire). Il faut également faire attention à l'effet cliquet de ces mesures où un retour en arrière semble inévitables sous peine de destruction d'emploi. Enfin, la flexisécurité est progressivement mise en place en France. En effet, l'état a plafonné les indemnités prud'homales en cas de licenciement. Cependant, même si les indemnités semblent justement appliquées, la mise de 2008 a fait surgir le manque cruel d'accompagnement du retour à l'emploi. C'est pourtant un élément essentiel de la flexisécurité. La France manque de conseillers pôles emploi.

Pour conclure, les politiques de lutte contre le chômage sont multidimensionnelles. Économiques, tout d'abord, car elles sont l'un des moteurs essentiels de la croissance. Sociales, ensuite, car elles ont une importance non négligeable sur le bien être du pays. Éducatives enfin, car la formation est la clé du retour à l'emploi et la possibilité de s'adapter aux demandes des entreprises.

La lutte contre le chômage coûte chère et est indubitablement une des causes principales de l'élargissement de la dette (98,8% du PIB en 2019, plus de 200 milliards d'euros). Enfin, la flexisécurité semble la politique adéquate d'adaptation aux demandes d'entreprises. Pourtant, l'économiste Pedro Portugal assume qu'à long terme, la rigidité des emplois impactent peu le chômage.

Pour aller plus loin, la réforme des retraites à venir souhaiterait reculer l'âge de départ à taux plein de 62 à 64 ans. Il faudrait alors pour cela se focaliser davantage sur le maintien à l'emploi des seniors qui semblent parfois être aux antipodes des mutations technologiques de l'emploi.